



Info Délits

Commune de Saint-George

Mai 2015

No 1



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25

etienne.genton@vd.ch

Urgence : 117

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Où	Endroit	Modus
			Rien de particulier à signaler durant cette période.

Autres délits

Dommages à la propriété		Vol par effraction dans des véhicules	
Vol sans effraction dans des véhicules		Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol de plaque de contrôle		Vol de cycle	
Vol / Vol simple		Vol à la tire	
Vol à l'astuce		Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché		Vol d'usage	

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

Conseil du mois :

Nettoyage de façades, de toits, de terrasses, attention aux arnaques !

Des entreprises, stationnées en France voisine ou des ouvriers étrangers, non établis en Suisse, circulant avec des véhicules immatriculés avec des plaques d'exportations (vignette de couleur rouge apposée sur les plaques, indiquant le mois et l'année de validité), ou de la communauté européenne, font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien à des prix défilant toutes concurrences.

Soyez vigilant avant de donner votre accord pour l'exécution de tels travaux. En effet, sans devis, le montant est à régler immédiatement, de surcroît sans facture.

Dans la réalisation des travaux, Ils utilisent des appareils à haute pression qui peuvent endommager la structure de la façade, voire arracher des tuiles. Le produit employé, à forte teneur en eau de javel, détruit irrémédiablement la végétation avoisinante et blanchit les dalles. De plus, il s'évacue dans les conduites des eaux claires.

Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bien facture des travaux ne correspondra pas à vos attentes.

Malgré une baisse de cette activité délictueuse, quelques cas nous ont été signalés. Nous rappelons que ce genre arnaque peut être utilisé pour d'autres propositions de travaux tels que taillage des arbres, des haies, réfection de meubles, peinture, maçonnerie, etc.

	<p><u>Carte de légitimation pour commerçants itinérants</u></p> <p>Par commerce itinérant, on entend toute activité commerciale qui est exercée de manière itinérante, par exemple : commerçants ambulants, colporteurs, artisans ambulants, marchands forains, vendeurs au déballage, ...</p> <p>Ils doivent se légitimer avec une carte d'autorisation délivrée par la Préfecture (spécimen ci-contre).</p> <p>Pour plus d'informations, se rendre sur le site du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO : http://www.seco.admin.ch</p>
---	---

Le temps est venu pour moi de vous dire au revoir !

Après 35 années, où j'ai eu l'honneur de servir le Canton de Vaud en tant que Gendarme, je vous annonce qu'il est temps pour moi de laisser ma place pour prendre un peu repos bien mérité et aspirer à une vie plus calme mais certainement passionnante.

Par conséquent à partir du 1^{er} août 2015, je me retirerai pour laisser place au nouveau gérant de sécurité, le sgtm Christian Lambiel qui saura me succéder comme il se doit et à qui je souhaite autant de satisfaction que j'en ai eu à exercer cette fonction.

« Toute histoire a une fin...mais dans la vie...chaque fin annonce un nouveau départ »

E. Genton, adjudant